



Il était une fois à Fontaine-lès-Dijon...

Les ronds-points



À Fontaine-lès-Dijon, les ronds-points sont des ouvrages circulaires qui, contrairement aux places, ne sont ni des lieux de pause, ni des lieux de rencontre et de dialogue car personne n'y accède en dehors de ceux qui les entretiennent.

Ces infrastructures qui rythment nos trajets sont nées du constat que, dans un carrefour, le nœud du problème se situait au centre, d'où l'idée d'interdire la circulation au milieu de l'intersection en y plaçant un obstacle.

L'îlot central ceinturé par la chaussée n'est donc qu'un espace résiduel autour duquel nous tournons.

Comprenant tout l'intérêt qu'elles pouvaient en tirer pour leur image, les collectivités locales s'en sont emparées et en ont fait un spectaculaire outil d'aménagement qui a transformé les routes et le paysage urbain de ces dernières années.



Éclat d'or des achillés sur le rond-point Ahuy-Prés-Potets ■



Paysage irlandais, rond-point Charles de Gaulle ■

Les ronds-points : un héritage lointain

Dans leur forme primitive les ronds-points naissent à la Renaissance du goût de François 1^{er} pour la chasse et la mise en scène.

Pour offrir le spectacle de la poursuite des animaux à ceux qui ne pouvaient suivre le train de ses équipages de chasse, le roi avait fait organiser la répétition des passages dans les forêts qu'il fréquentait. C'est ainsi que l'espace circulaire, qui matérialisait la convergence des allées forestières et permettait aux cavaliers et aux équipages de défilier plusieurs fois devant les spectateurs de la chasse, a donné naissance au terme de "rond-point".

Un dispositif né de l'art des jardins

En ville, les places circulaires sont nées de la forme et des motifs qu'ont inspiré les ronds-points forestiers aux organisateurs des jardins à la française du XVII^e siècle. C'est ainsi que, pour prolonger le jardin royal des Tuileries dans un esprit paysager, André Le Nôtre, le jardinier de Louis XIV, implante les ronds-points des Champs-Élysées et de l'Étoile sur l'allée des Champs-Élysées. Mais aux XVIII^e et XIX^e siècles, la circulation hippomobile, devenue plus importante, se concentre sur ces places et ronds-points qui peuvent être traversés de part en part et autour desquels on peut tourner dans n'importe quel sens. Pour réduire le nombre d'accidents liés à ces croisements, l'architecte Eugène Hénard (1849-1923), du service d'architecture de la Ville de

Paris, a l'idée de faire tourner les véhicules dans le même sens. Les deux premiers carrefours à giration, comme il les appelle, naissent en 1907. Il s'agit de la place de l'Étoile et de la place de la Nation, qui desservent chacune douze rues ou avenues. Cependant, avec l'apparition de l'automobile et sa massification, ce type de giratoire montre ses limites dès le milieu du XX^e siècle par suite des blocages provoqués par la priorité à droite, c'est-à-dire la priorité aux entrants sur l'anneau.

Une révolution : la priorité à l'anneau

Dans les années 1960, les Anglais, du fait qu'ils roulent à gauche, découvrent indirectement que, si on met la priorité à

l'anneau, la circulation est plus fluide. L'Europe qui avait fini par délaissé la solution du carrefour à giration va importer le mode de fonctionnement anglais. En France, les ingénieurs de l'Équipement sont convaincus de la supériorité du giratoire sur le carrefour équipé de feux rouges. En effet, à un feu tricolore, les automobilistes obéissent à un règlement qui les oblige à s'arrêter, quand le feu est rouge, quelle que soit la situation. Le carrefour giratoire, lui, fait appel à l'intelligence du conducteur, qui ralentit face à un obstacle pour analyser la situation, ce qui réduit les risques d'accidents graves. En 1972, sous la pression de ces ingénieurs, le code de la route offre aux maires la possibilité de supprimer la priorité à droite pour les

Cèdre pleureur de l'Atlas, rond-point Charles de Gaulle ■



Transformateur mis en scène rond-point Bourgoin-Prés-Polets ■



Poterie sous la neige, rond-point Stade-Monnet ■



carrefours giratoires, notamment dans les villes nouvelles. Les demandes de dérogations se multipliant, un décret finit par généraliser en 1983 la priorité à l'anneau pour les carrefours à sens giratoire. Depuis, le giratoire, comme on l'appelle communément, est devenu une spécialité bien française puisque la France est de tous les pays d'Europe celui qui en détient le nombre le plus élevé par habitant.

Ronds-points et giratoires

Dès qu'on a un terre-plein circulaire, l'appellation de rond-point s'est imposée dans l'usage courant. Pourtant, ronds-points et carrefours à sens giratoire ne sont pas synonymes.

À l'origine, un "rond-point" désigne une place traditionnelle, dont le piéton peut atteindre le terre-plein central et flâner autour du monument qu'on trouve souvent érigé au centre. Sur un rond-point, il n'y a ni panneau de signalisation, ni marquage au sol et la règle à appliquer est celle de la priorité à droite. En 1977, c'est ce type de rond-point qui est aménagé au carrefour des cinq rues entre Fontaine, Talant et Dijon. Mais en 1984, par arrêté conjoint des trois communes, la priorité à l'anneau est appliquée et depuis, à Fontaine, tous les ronds-points sont en réalité des carrefours à sens giratoire car le conducteur abordant le carrefour doit céder le passage aux usagers engagés sur l'anneau et l'îlot central n'est pas accessible aux piétons.

Les ronds-points pionniers de la rue du Clos Guillaume

À Fontaine, les premiers carrefours à sens giratoire font leur entrée en 1983, année

de l'arrivée d'une nouvelle municipalité dirigée par Paul Morelon, qui s'est engagée dans son programme à résoudre les difficultés de circulation et l'insécurité routière dans la commune. Ils sont implantés aux deux extrémités de la rue du Clos-Guillaume car ces intersections étaient devenues de plus en plus dangereuses. En effet, les automobilistes venant de la rue du Général de Gaulle et se dirigeant vers la rue des Félizots conduisaient souvent à une vitesse excessive. Pour éviter des accidents et dans la perspective d'une augmentation du trafic sur cet axe avec l'ouverture prochaine de l'hypermarché rue des Prés-Potets, la municipalité, sur proposition de la commission des travaux, fait figure d'avant-garde en installant, à titre provisoire, ce type de ronds-points d'une conception nouvelle. Dijon, par exemple, se montre beaucoup plus prudente et préfère attendre la parution des textes réglementaires par crainte de contentieux en cas d'accidents.

Les limites de ces ronds-points

À cette époque, les quartiers nord de Dijon n'étaient pas encore urbanisés et le transit était relativement discret, or ces giratoires qui facilitent la circulation ont l'inconvénient de contribuer à l'augmentation du trafic. Avec l'ouverture du centre commercial de la Toison-d'Or, l'accroissement du flux de véhicules à Fontaine devient tel, avec 13 000 véhicules par jour passant devant l'Hôtel de Ville, que la commune fait appel, en 1998, à un centre d'étude pour limiter le transit et revoir le traitement des carrefours. C'est ainsi que Fontaine, qui se flattait d'être la ville sans feux de croisement, dut en installer à titre de

mesure dissuasive aux deux extrémités de la rue du Clos Guillaume. Le giratoire au niveau de la rue de l'Europe disparut au profit d'un croisement à feux tricolores tandis que le rond-point au débouché de la rue du Faubourg Saint-Martin fut conservé mais équipé lui aussi de feux tricolores... Le rond-point rue d'Hauteville fut également supprimé et remplacé par un croisement à feux au niveau de la rue des Créots.

La prolifération des giratoires

Inconnus à Fontaine, en 1980, les ronds-points se multiplient en quelques années à la faveur des lois de décentralisation Deferre votées en 1982, qui transfèrent les compétences d'urbanisme et de voirie au maire. En 1993, avec le rond-point créé à l'angle de la rue Bourgoin et de la rue des Prés-Potets autour d'un transformateur pour desservir le nouveau parc d'activités des Cortots, on en dénombre seize. Parmi les premiers ronds-points implantés se trouve le rond-point Charles de Gaulle. Il a été créé en 1986 afin de supprimer, au débouché de la rue de Dijon, un des principaux points noirs de la circulation à l'entrée de la commune. Ce rond-point est le seul à avoir une plaque à son nom. Les autres ronds-points demeurent sans identité, comme s'ils étaient invisibles. Cependant certains usagers leur donnent des petits noms. Le rond-point "de Gaulle" est souvent appelé le rond-point "des Basses Combottes". On a aussi le rond-point des "pompiers" ou du "SDIS", celui de "la chapelle" ou celui de "Casino" sachant que dans ce cas, où il y a un giratoire à chaque extrémité de la rue des Prés-Potets, il s'agit du rond-point placé route d'Ahuy... Cette appropriation des ronds-points par les habitants se fait par des appellations pratiques souvent en

fonction d'un bâtiment ou parfois d'un décor, bien que ces derniers soient éphémères. C'est ainsi que le rond-point Félizots-Saint-Martin a été surnommé rond-point "à la vache" mais ce décor de bovidé a disparu en 2013. On peut aussi avoir une appellation issue d'une direction géographique (rond-point d'Ahuy) ou d'une rue (giratoire de La Bresse). Ces noms sont subjectifs et peuvent prêter à confusion dès qu'il y a deux ronds-points sur un même axe (rond-point Majnoni, rond-point des Félizots...) sans parler du rond-point du Stade avec deux stades à proximité (Porte-feuilles et Michel Ratel) à chaque bout de la rue éponyme... Seule la mention du nom de deux rues marquant l'intersection est pertinente, encore faut-il connaître le nom des rues...

Les raisons du succès des ronds-points

La multiplication des giratoires n'est pas allée sans interrogations et sans railleries de la part des automobilistes sur les motivations qui poussaient la municipalité à enchaîner les ronds-points sur des axes comme celui de la route d'Ahuy ou celui de Gaulle-Félizots-Stade. Les contribuables se sont inquiétés du coût de construction, d'aménagement et d'entretien de telles infrastructures. L'esthétique du décor a pu aussi être discutée comme en ont témoigné les controverses à propos de l'amusante petite vache du rond-point Félizots-Saint-Martin. Néanmoins, en 2002, une enquête d'opinion indiquait que ces carrefours giratoires étaient plébiscités. Ils étaient considérés comme moins polluants, moins bruyants, plus fluides, plus sécurisants pour les automobilistes. En effet, la modération des vitesses, en entrée sur anneau et en sortie du giratoire, ainsi que la suppression des



Fleurissement saisonnier, rond-point Stade-Majnoni d'Intignano ■



Air naturel, rond-point Stade-Majnoni d'Intignano ■

chocs frontaux, ont pour conséquence une réduction importante du nombre d'accidents et surtout une diminution de leur gravité. Les statistiques montrent que les giratoires sont deux fois moins dangereux que les carrefours à feux en milieu urbain, car si le feu est vert, certains conducteurs passent sans ralentir. De plus, le rond-point facilite l'accès à toutes les routes en s'insérant avec souplesse dans le tissu urbain, le nombre de branches n'étant pas limitatif. Les demi-tours sont aussi possibles et aisés. Par ailleurs, la diminution du temps d'attente aux intersections réduit les émissions de gaz d'échappement et les nuisances sonores. Enfin, un rond-point, contrairement aux feux tricolores, ne tombe jamais en panne !

La primauté de l'aspect circulatoire

Le giratoire est une solution technique conçue presque exclusivement en fonction d'exigences et de normes routières. Sa dimension est fonction du gabarit des routes ainsi que du trafic et sa conception nécessite la prise en compte du rayon de braquage des véhicules susceptibles de l'utiliser.

À Fontaine, par exemple, à l'intersection des rues Vosges-Lorraine, l'espace étant très étroit, c'est un micro-giratoire en pavés qui a été implanté pour permettre de tourner à tous les véhicules qui empruntent ce carrefour. Ce type de giratoire franchissable, d'un diamètre de six mètres, a été également installé à l'intersection de la rue de Bourgogne et de la rue des Glycines, ainsi qu'à plusieurs carrefours du quartier des

Champs-Rémy. Dans le cas du rond-point de la Bresse, au carrefour de la rue du Faubourg Saint-Martin, où le flux n'est pourtant pas d'une grande densité, le diamètre a été augmenté afin que la courbure oblige les automobilistes à ralentir davantage.

Les conséquences d'un choix

Ce dispositif des ronds-points dévolu aux véhicules automobiles ne va pas sans inconvénients. C'est ainsi que les voitures toujours proches rendent les interventions sur l'îlot central dangereuses pour le personnel. Un giratoire de forme oblongue comme celui des Trois-Saffres est difficilement accessible. Pour cette raison, son ornementation est conçue afin de limiter son entretien : on évite les plantes saisonnières et le gazon. Par

ailleurs, même si la philosophie de son aménagement a évolué, un rond-point n'est pas le meilleur ami du cycliste. Il rend les deux roues plus vulnérables par méconnaissance ou non-respect des règles de priorité par les automobilistes. Il allonge aussi le parcours des piétons qui doivent contourner l'obstacle pour traverser le carrefour. Il est peu pratique pour les personnes à mobilité réduite, les aveugles et les enfants. Enfin le piéton, si essentiel à la vie urbaine, est exclu de la partie centrale et n'a qu'une place assignée autour du rond-point. Ce genre d'infrastructure qui ne permet pas d'entrer en communication avec autrui n'est donc pas un support social. Il suscite de vives critiques de la part des urbanistes qui ne considèrent pas le type de rond-point qui prévaut à Fontaine comme un espace

Jardinier et roue de moulin, rond-point Ahuy-Majnoni d'Intignano ■



Jardinier et pont sous la neige, rond-point Ahuy-Grande Fin ■



Épouvantail et éolienne, rond-point Ahuy-Prés-Potets ■



public à part entière.

Le rond-point d'Ahuy ou de Fontaine-lès-Dijon

Ce giratoire qui est sur la commune d'Ahuy mais qui permet un accès ou une sortie de Fontaine a été mis sous les feux des projecteurs en 2018, quand les Gilets jaunes s'en sont emparé. En s'y donnant rendez-vous, ils ont réussi à transformer cette machine circulatoire en une place publique, avec possibilité de discussion et de restauration. Ils en ont fait un lieu d'hospitalité et de détente, une agora de quelques mètres carrés, c'est-à-dire un espace public au sens politique du mot, où l'on peut s'assembler et débattre. Ils ont aussi fait la démonstration de l'incompatibilité du rond-point comme lieu de rencontre avec la fluidité du trafic et les garanties de sécurité. L'accident lié au blocage survenu en novembre 2018 a rappelé à quel point les giratoires étaient hostiles aux piétons. Il n'en reste pas moins que le mouvement des Gilets jaunes interroge sur des lieux déshumanisés comme les ronds-points.

Un foisonnement d'intervenants

Conçu pour améliorer la sécurité des automobilistes et la circulation aux intersections, le carrefour giratoire est aujourd'hui un enjeu pour de multiples acteurs car sa fonction dépasse désormais les simples missions de sécurité routière. Il est devenu un outil d'aménagement de l'espace public qui doit prendre en compte l'environnement urbain proche et le confort des riverains. Élus locaux, urbanistes, ingénieurs, responsables de réseaux souterrains et aériens, employés municipaux sont associés pour le concevoir, le construire,

l'embellir et l'entretenir. Les principaux ronds-points de Fontaine ayant été conçus au XX^e siècle, ils ont eu pour maître d'œuvre la Direction Départementale de l'Équipement qui a été, jusqu'à sa disparition en 2010, le prestataire de service des communes. Les conseillers municipaux délégués aux travaux, Robert Ratel de 1983 à 2001 puis Jean-Pierre Perron de 2001 à 2020 étaient des ingénieurs de métier. Ils ont apporté une assistance technique décisive à la réalisation de ces infrastructures. Quant à l'ornementation des ronds-points, elle a été conçue par le responsable des espaces verts de la commune de 1997 à 2015, Jean-Michel Chéritat qui, avec son équipe, a donné ses lettres de noblesse au métier de jardinier urbain en imaginant des espaces de nature sur les ronds-points. Enfin, derrière un giratoire, il y a des entreprises de BTP, des fournisseurs de terreau, d'engrais, de végétaux et de matériel... Les ronds-points sont donc aussi un soutien à l'économie locale.

Une aubaine pour les municipalités

Depuis 2017, de nombreuses compétences autrefois communales ont été transférées à Dijon métropole, or l'aménagement des quelques mètres carrés offerts par un rond-point peut être, si elle le souhaite, de la responsabilité totale de la commune. Le rond-point est un endroit idéal pour agir sur la qualité et l'esthétique de l'environnement urbain. Les créations qui viennent l'embellir sont particulièrement visibles et profitent à celui qui est décisionnaire. Le rond-point est à l'évidence un outil de communication. C'est pourquoi, à Fontaine, la commune se réserve, par convention avec la métropole, la gestion

complète d'une grande partie des ronds-points pour en faire une vitrine de la qualité de vie dans la commune, avec pour principe directeur de leur décor, l'art paysager, qui évite les ornements monumentaux, rarement consensuels, et plus coûteux. Pour les jardiniers municipaux, l'ornementation du terre-plein central est un faire-valoir. Ils peuvent y déployer toute l'étendue de leur savoir-faire et rivaliser de créativité pour renvoyer l'image d'une ville où il fait bon vivre. La qualité de leur travail est reconnue puisque, pour ses démarches environnementales et sa créativité, Fontaine-lès-Dijon, après avoir obtenu et confirmé depuis 2010 une troisième fleur au concours national des villes et villages fleuris, a remporté en 2015 le trophée départemental de la

valorisation paysagère du fleurissement à thème.

De nombreuses servitudes

À Fontaine, chaque rond-point est une opportunité pour installer un coin de verdure dans l'espace urbain et répondre ainsi à une demande de la population. L'intérêt est autant esthétique que pratique : la végétation retient l'eau qui ne s'écoule pas sur la chaussée. Cependant, l'aménagement d'un rond-point n'est pas simple et rencontre de nombreuses contraintes, dont celles des réseaux (eau, gaz, électricité, téléphone). En 1987, la mise en valeur de l'îlot central du rond-point de la Bresse par exemple, a été retardée par le problème d'écoulement des eaux du bas de la rue Saint-Martin, qui n'a été résolu qu'avec

Île de Pâques, rond-point Félizots-Saint-Martin ■



la mise en service du bassin de stockage des Basses-Combottes en 2015. Avec un climat océanique à tendance semi-continentale et ses sévères sécheresses d'été, la Ville a dû investir, à partir de 1990, dans un système d'arrosage automatique goutte-à-goutte, qui permet de rationaliser la consommation d'eau, d'arroser à des heures plus bénéfiques pour la plante et de transférer la charge de main-d'œuvre nécessaire à cette activité vers d'autres services. Par ailleurs, à Fontaine, les sols argilo-calcaire nécessitent de gros apports de limon et de sable pour ne pas être asphyxiants.

Des contraintes nouvelles

Le réchauffement climatique oblige aussi à modifier le choix des végétaux qui doivent respecter le budget de fleurissement et être peu exigeants en entretien. Comme depuis 2009 la Ville n'emploie plus de produits phytosanitaires, il est aussi nécessaire de varier les espèces pour limiter les maladies. Des vivaces sont donc progressivement mises en place, d'autant que les gelées tardives repoussent les plantations de fleurs annuelles au 15 mai. Cependant, la plantation de vivaces ne veut pas dire l'absence d'entretien. Ces plantes nécessitent d'être coupées, nettoyées et dédoublées. Enfin, si dans la commune les aménagements paysagers se veulent naturels pour préserver une image de "village" souhaitée par les administrés, les auteurs des installations savent bien qu'il est illusoire de vouloir retrouver le caractère champêtre de la campagne d'autrefois en milieu urbain et que ces créations sont artificielles. L'interprétation est donc de règle pour obtenir un aspect attrayant et décoratif, qui ne soit pas figé et respecte une

certaine unité d'un rond-point à l'autre.

Un équipement de voirie

La dimension pratique d'un rond-point ne peut pas être reléguée au second plan et le traitement paysager n'est jamais indépendant de la logique circulatoire. Son ornementation centrale doit être compatible avec les garanties de sécurité dont se prévaut le dispositif. Il est impératif de ne pas distraire le conducteur tout en créant un obstacle visuel pour que, lorsqu'il arrive sur l'ouvrage, il prenne conscience qu'il doit ralentir. Pour cela, le modelage du terrain est préconisé et un soin particulier est apporté à l'éclairage nocturne. Par ailleurs, les végétaux sont placés de telle sorte que, quelle que soit la voie dont l'automobiliste vient, il ne voie pas le véhicule venant d'en face pour ne pas être ébloui la nuit. À cette fin, les jardiniers jouent sur la disposition, mais aussi sur le volume et la hauteur des végétaux, en veillant à une certaine homogénéité pour éviter un fouillis sans éclat et avoir un impact visuel intéressant. Il faut aussi que l'îlot central présente le moins de danger possible pour l'automobiliste qui le traverserait accidentellement, c'est pourquoi des talus paysagers sont privilégiés. De même, la courbure de la voie tout au long de l'anneau est dégagée afin de rendre piétons et cyclistes plus visibles des conducteurs, sachant que ce n'est pas à l'entrée, mais à la sortie de l'anneau, que le danger est le plus grand. L'ornementation d'un rond-point est donc un savant exercice d'équilibriste pour contribuer à créer des zones de circulation apaisée. Toute une stratégie est mise à l'œuvre pour viser une amélioration de la sécurité routière mais

aussi pour améliorer le milieu de vie des citadins.

L'impact visuel

Sur l'espace central des ronds-points, la Ville a choisi l'art des micro-paysages, qui forment des tableaux représentant un fragment de nature locale, régionale ou exotique. Ces scènes ont pour spécificité d'être regardées en passant et de se dévoiler aux yeux des usagers au fur et à mesure de leur progression autour du rond-point. La lecture du paysage ne doit pas être perturbée car l'objectif de l'infrastructure est la continuité du mouvement. Il faut qu'à aucun moment l'automobiliste ne puisse être surpris. Les éléments principaux sont donc placés au débouché des axes les plus fréquentés pour cadrer le point de vue. Selon l'entrée par laquelle il arrive et la sortie qu'il emprunte, le conducteur peut tantôt ne pas découvrir l'aménagement dans sa globalité, tantôt avoir un point de vue sur toutes les parties du rond-point. Chaque élément de la composition est donc étudié par le jardinier, voie d'accès par voie d'accès, de près et de loin. Si le paysage en arrière-plan du rond-point comporte des végétaux visibles depuis une voie d'accès, il faut aussi que cette vue ne soit pas obstruée pour conserver des perspectives profondes et ne pas faire du rond-point un jardin clos, en rupture avec son environnement. Par ailleurs, pour l'entretien, les espacements entre les différents constituants doivent tenir compte du rayon de braquage des engins de tonte. Pour arriver à offrir une vue agréable et pacifiée à l'utilisateur, le chantier est mûrement réfléchi.

Une mémoire de la ville

Le choix du thème des décors dressés au sein du giratoire n'a rien de fortuit. Il va au-delà du simple embellissement paysager. C'est un élément symbolique de différenciation à l'intérieur de la métropole, où les limites communales s'estompent. Cette recherche de la particularité communale s'inscrit dans une célébration d'un passé proche mais révolu. Ainsi la décoration mise en place depuis 2007 sur les ronds-points qui s'égrènent route d'Ahuy évoque l'activité à la campagne le long du Suzon, dont le cours proche fait la limite entre Fontaine et Dijon. Sur les trois ronds-points, elle rappelle le milieu champêtre d'autrefois, quand Fontaine n'atteignait pas 500 habitants, avec des détails pittoresques locaux, qui associent symboliquement l'eau, le végétal et le minéral. C'est ainsi qu'au niveau de la rue Majnoni d'Intignano, un personnage métallique représentant un jardinier cultive son champ près de la roue d'un moulin sur le Suzon. À hauteur de la rue de la Grande Fin, après avoir travaillé sa terre, le jardinier transporte son matériel dans une brouette en passant un pont sur la rivière. Au débouché de la rue des Prés-Potets, le jardinier peut se reposer dans sa cabane en pierre, typique des pays de vigne, où son casse-croûte et ses outils sont remisés. Il peut continuer aussi à s'occuper de ses petits fruits qui ont souvent remplacé la culture de la vigne à Fontaine après la crise du phylloxéra. Ces saynètes rappellent qu'à Fontaine, la vie a longtemps été rustique et que les liens entre l'homme et la nature étaient étroits.



Ruches et arbres fruitiers, rond-point Bresse-Saint-Martin ■



Borie méditerranéenne, rond-point Stade-Monnet ■

Une échappée vers l'imaginaire

Avec les agencements de 2013, nul besoin d'être globe-trotter pour découvrir d'autres paysages naturels sans quitter Fontaine. Au carrefour Félizots-Saint Martin, vous êtes transporté sur l'île de Pâques en Polynésie. Ce triangle volcanique isolé au milieu du Pacifique est aujourd'hui aride mais il ne l'a pas toujours été, et si des rochers, du sable et des galets ne sont pas absents de la composition, c'est au milieu d'une végétation exotique dominée par des bambous, des palmiers et des lianes que des statues de pierre ont été installées pour rappeler les célèbres moai. Sur l'îlot des Trois-Saffres, vous vous échappez en Asie avec la représentation d'un jardin japonais comprenant lanternes de

différentes formes, sable, galets, blocs de rocher au milieu de bambous, d'érables palmés et autre genévrier taillé en nuage. Sur les carrefours en chapelet Félizots-Charmes et Stade-Monnet, vous êtes au bord de la Méditerranée. Là, depuis 2007, souffle un petit air de vacances avec l'installation d'oliviers, de cyprès, de lauriers et d'un albizia. En 2013, cet aspect méditerranéen, déjà très lumineux, a été renforcé par l'intégration de pins parasols, de lavandes bordées de pierres, de plantes aromatiques, de yuccas, de poteries et d'une borie, qui est une construction en pierre typique du sud de la France. Ici, 100 % des plantes sont des vivaces. Enfin, au rond-point de la Bresse-Saint-Martin, vous vous baladez dans une campagne bucolique où la

biodiversité et le développement durable sont mis à l'honneur avec des arbres fruitiers à tiges et palmettes, très courants dans les anciens jardins de Fontaine, des prairies fleuries, des ruches et des hôtels à insectes. Invitation à l'évasion au quotidien, tous ces petits univers créent des ambiances de tranquillité en offrant une vision d'une nature refuge face à un monde qui change.

Le rôle de la mode

Comme partout, les aménagements des ronds-points fontainois obéissent à des modes. Les jardiniers sont en perpétuelle recherche de nouveautés pour offrir d'autres visages de la nature. À la fin des années 1990, la mosaïciculture était le grand Art des jardins et on a pu voir un dauphin habillé de plantes sempervirentes se dresser au carrefour Saint-Martin-Bresse. Ce type de fleurissement très maîtrisé est considéré aujourd'hui comme d'un autre âge d'autant que, depuis 2009, aucun insecticide ni fongicide n'est utilisé sur le territoire de la commune. Face au dérèglement climatique, à la pollution, à l'effondrement de la biodiversité, l'heure n'est plus aux tapis fleuris ordonnés qui nécessitent un entretien constant et beaucoup d'eau. Malgré tout, le public aime toujours ce type de fleurissement coloré et architecturé, aussi, une des préoccupations des responsables des espaces verts est-il de faire changer le regard porté sur la nature en ville.

Un reflet de nos préoccupations

À côté d'une nature très domestiquée, une nature laissée libre et sauvage doit pouvoir s'exprimer. Tel est le message délivré par l'aménagement mis en place en 2015 sur le rond-point Majnoni-Stade, qui montre le retour de la nature dans un

coin oublié par l'homme. Sur ce rond-point, un chemin empierré sinue dans la pénombre de grands arbres, mis en valeur la nuit par des projecteurs leds au sol. Un muret de pierres sèches, une prairie fleurie, un vieux vélo, une pompe à essence, un ancien poteau, une mauvaise échelle, un établi, des bidons et des fûts d'huile, une barrière en bois sont agrémentés de plantes grimpantes (rosiers, clématites, lierre, jasmin), de végétaux (fougères, graminées, pivoines, prunelliers, églantiers) et de vivaces (roses trémières, fuchsias, hostas, giroflées...). Ce décor, qui compose un espace en marge, joue sur des effets d'ombres et de lumière. En effet, ce rond-point a été pensé pour être un rond-point d'ombre, avantageux pour les immeubles résidentiels proches, car l'emplacement où il a été implanté en 1990 était jugé trop lumineux. De plus, cette semi-obscurité fait un contraste intéressant avec le rond-point situé à l'extrémité sud de la rue du Stade, centré sur le soleil. On voit à travers cette réalisation très réfléchie, qui nous invite à repenser notre rapport à la nature, combien les options pour mettre de la nature en ville sont en constante mutation et reflètent une époque.

Un vecteur de communication

Selon le positionnement des ronds-points, en entrée de ville ou au sein de la commune afin de faciliter la circulation inter-quartier, les types d'aménagement sont différents du point de vue des matériaux, du choix des formes, des images développées. Un rond-point situé à l'entrée d'une commune est le premier contact de tout visiteur avec la ville. Il accueille l'automobiliste qui se fait alors une impression sur la ville dans laquelle il pénètre. Son aménagement est une

opportunité de promotion de la commune, ce qui explique que le travail fourni va être plus important que pour des ronds-points moins visibles et moins fréquentés. Néanmoins, le tertre central du rond-point Peupliers-Daix, pourtant à une entrée de Fontaine, n'est qu'une simple pelouse car c'est surtout un tournebride pour le bus. L'aménagement des ronds-points moins empruntés est simple, avec souvent un élément végétal central. Par exemple, le rond-point Morvan-Saint-Martin, créé en 1990 à la suite du lotissement des Bonnes-mères-du-bas, propose un bosquet de bouleaux agrémenté d'une décoration florale, dont la palette de couleurs varie au fil des saisons. Celui des Saverney-Argonne est occupé, quant à lui, par des herbacées et des hémérocailles. Il tire parti d'un chapelet d'îlots de part et d'autre, qui accueillent arbres à feuilles persistantes et arbustes aux masses plus trapues et arrondies, apportant ainsi une animation plaisante.

Le rond-point Charles de Gaulle

Le rond-point Charles de Gaulle est situé à l'entrée sud de la ville. Avec 32 m de diamètre, c'est le plus grand et celui qui voit passer le nombre de véhicules le plus important. Il est donc aménagé de façon particulière. En 1992, il avait reçu une décoration centrée autour du pressoir donné par une famille fontainoise. Cet objet était un symbole local car, jusqu'à une époque récente, Fontaine-lès-Dijon était un village de vigneron. Un orme blanc, un cèdre de l'Atlas pleureur, des compositions fleuries très colorées, un travail sur la géométrie du massif le mettaient en valeur. En 2017, même si les arbres remarquables ont été conservés, le décor change radicalement, avec une cabane au toit végétalisé, des tourbières,

des rhododendrons, des fougères, des rosiers à l'anglaise. Certes, les murets en pierre font écho aux anciennes carrières, très présentes autrefois à Fontaine, mais l'histoire locale a fait place à la célébration de l'homme politique qui a donné son nom au rond-point. Le paysage irlandais très photogénique, qui décore le vaste îlot central, rappelle le voyage de Charles de Gaulle sur la terre de ses ancêtres, après son retrait du pouvoir en 1969. Animé par le mouvement des graminées, c'est une vision romantique, qui privilégie l'émotion, en offrant au regard une profusion d'éléments pittoresques, reflets des traditions ancestrales. Tout en étant sauvage, la nature est accueillante. Elle est propice à la rêverie.

À la fois objets urbains et paysagers, les ronds-points sont des ouvrages utilitaires tellement familiers dans le paysage urbain qu'on oublie qu'ils ont une histoire.

À Fontaine, leur ornementation est aujourd'hui conçue comme autant de respirations végétales dans la ville.

Leur décor est pensé avec le plus grand soin, pour rendre compatibles souci esthétique, enjeux environnementaux, aspect circulaire et préservation de la sécurité.

Ces infrastructures avant tout fonctionnelles sont devenues des lieux de mise en scène.



Lanterne japonaise, rond-point des Trois Saïffes

À Fontaine-lès-Dijon, les ronds-points sont nombreux et la vie quotidienne est souvent rythmée par leur contournement.

Dans une société où la voiture est omniprésente, ils sont un outil de prévention pour réduire les accidents provoqués par la vitesse et sont souvent considérés comme une réponse à un problème de fluidification de la circulation.

Néanmoins, ces ouvrages n'ont pas qu'une mission de sécurité routière et ils n'obéissent pas qu'à un raisonnement en termes de facilitation du trafic routier : leurs enjeux sont multiples.